

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2004

RÉVISION DU PLU. ÉLABORATION DU P.A.D.D.

Le Conseil Municipal détermine les objectifs communaux et les orientations retenues pour la définition d'un projet d'aménagement et de développement durable :

⇒ assurer la protection du territoire et préserver la vocation viticole du village.

⇒ réhabiliter le vieux bâti en locatif.

⇒ faire aboutir le projet d'aménagement de la traverse de la RN 74

⇒ définir des zones de construction à court et moyen terme :

- 1) la zone des Prés Bouffeu devendra une zone immédiatement constructible, avec une maîtrise foncière communale dans le but de réguler l'accroissement de la population,
- 2) deux autres zones d'urbanisation future aux lieux dits " La Platière" et "En Grebillet" pour le moyen terme,

⇒ délimiter une zone d'activités, au plus loin de la zone pavillonnaire, à l'ouest de la voie ferrée, destinée à l'installation de petits artisans, de bâtiments viticoles, cuveries, hangars à matériel pour les particuliers et les exploitations, d'une zone de lavage des véhicules agricoles.

Ces conclusions seront communiquées au cabinet URBICAND, en vue de la présentation d'un projet de P.A.D.D. lors de la prochaine réunion de la commission du P.L.U.

Fait à Morey Saint Denis le 13 juillet 2004.

Le maire, Pierre BOISSET.